

Direction des Ressources Humaines
Bureau des Concours ITRF

RAPPORT DU PRESIDENT DE JURY

**CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE TECHNICIEN-NES PRINCIPAUX-ALES
CLASSE NORMALE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
BRANCHE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : G (Patrimoine immobilier, Logistique,
Restauration et Prévention)
EMPLOI-TYPE : TECHNICIEN-NE LOGISTIQUE
(Phases d'admission et d'admissibilité)**

Session 2019

**Nom : CHESA Françoise
Fonction : Présidente de jury**

1. INTRODUCTION

La session 2019 du concours externe de recrutement de **technicien-ne de recherche et de formation classe normale**, dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), et dans l'emploi type Technicien-ne logistique, organisée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour l'Académie de Lyon, proposait 1 poste pour 1 affectataire (Université Lyon 1)

L'épreuve d'admissibilité s'est déroulée le 3 juin 2019

L'épreuve d'admission s'est déroulée le 20 juin 2019

Ce rapport abordera, successivement, les points suivants :

- les données quantitatives
- les données qualitatives
- les données administratives

2. DONNEES QUANTITATIVES

BAP	Corps	CAT.	Nature	Emploi-type	Nb postes	PHASE ADMISSIBILITE			PHASE D'ADMISSION		
						Nb d'inscrits	Nb de présents	Nb d'admissibles	Nb de présents	Nb d'admis su LP	Nb d'admis sur LC
G	TCH	B	externe	Technicien-ne logistique	1	10	6	4	4	1	1

3. DONNEES QUALITATIVES

3.1 Déroulement du concours, appréciation et résultats

Composition du jury :

Madame CHESA Françoise, attachée principale d'administration de l'état, présidente, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Villeurbanne.

Monsieur LEMOINE François, ingénieur d'études hors classe, vice-président, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur BEKTACHE Julien, assistant ingénieur, expert, Université Paris 7 Diderot, Paris.

Madame BOURRIEU Christelle, ingénieure de recherche, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur RABUEL Vincent, ingénieur d'études de classe normale, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame GETTO Tiphaine, attachée d'administration de l'état, suppléante, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

- Nombre de membres et sous-jurys :
5 membres
1 suppléante
- Respect des principes fondamentaux de déroulement d'un concours :

Exemples :

- réunion préparatoire du jury afin de définir les critères d'évaluation des dossiers
- élaboration de grilles d'évaluation avec les sujets
- impartialité du jury et égalité dans le déroulement de l'épreuve orale

- Rôle du président de jury à l'égard :
 - Des membres du jury et des sous-jurys :
 - Aider à l'élaboration des critères de sélection
 - Garantir la régularité du concours
 - Du secrétariat administratif du concours :
 - Vérifier les calculs et les listes de résultats
 - Signer les procès-verbaux
- Autres :

3.1.2 Sélection des sujets et correction des épreuves écrites

- Epreuve écrite d'admissibilité :
 - Le sujet a été composé par l'ensemble des membres du jury sur la base de la fiche de poste référents.
 - Une erreur a été relevée par les candidats lors de l'épreuve puis relayée par le secrétariat administratif. Le jury étant au complet à ce moment-là, il a été décidé la suppression collégiale de cette question et la révision en conséquence du barème de notation.
- Epreuve écrite d'admission:
 - Toutes les questions ont été traitées et dans la durée,
 - De très bons résultats.
- Epreuve Orale
 - Des candidats en général bien préparés.
 - De très bons candidats pouvant postuler sur des concours de catégorie B.
- Admissibilité (seuil...) :
 - seuil d'admissibilité : 11/20
 - seuil d'admission : sur liste principale : 15/20

4. DONNEES ADMINISTRATIVES

4.1 Organisation matérielle du concours

- Points positifs :
 - Excellent accueil et professionnalisme du service concours
 - Dossiers reproduits pour chaque membre de jury,
 - Environnement calme tant pour la lecture des dossiers que pour l'audition.
 - Des dossiers complets dactylographiés transmis dans les temps
 - Un jury très complémentaire et humain

- Problèmes éventuellement rencontrés :

Aucun,

- Remarques autres :

4.2 Moyens de remédiation

- A partir du constat réalisé dans le bilan qualitatif : points d'amélioration, formation éventuelle, nécessité d'information... :

Il conviendrait de rappeler aux candidats la nécessité de présenter toutes leurs compétences à la fois professionnelles, associatives et autres.

5. CONCLUSION

Les deux candidats retenus à l'audition ont montré au jury leur pleine adéquation aux emplois postulés. Leurs niveaux de formation et leurs expériences respectives devraient leur permettre d'envisager une carrière valorisante dans la fonction publique